

L'Afrique face aux défis de la mondialisation

Mohamed Daouas

LA MONDIALISATION est multidimensionnelle et touche tous les domaines de la vie économique, culturelle, environnementale et sociale — jusqu'aux relations entre les États et les nations des cinq continents.

La mondialisation se caractérise surtout par l'intensification des relations par-delà les frontières, favorisée par une libéralisation rapide et les progrès des technologies de l'information, dans les domaines du commerce, des flux financiers et de l'investissement direct étranger. Tout cela a contribué à faire de la poursuite du développement et de la préservation de la stabilité interne et externe des tâches aussi difficiles que délicates. D'un côté, la mondialisation offre des promesses de croissance du commerce et de l'investissement international; de l'autre, elle accroît les risques d'instabilité et de marginalisation.

La mondialisation et l'Afrique

Si la globalisation a concouru au cours des dernières années à une plus forte croissance et à la richesse, ce constat ne s'étend pas à l'ensemble des continents et des pays. Dans les moins développés d'entre eux, et en particulier en Afrique, la dégradation des déséquilibres existants a fait entrave au développement et aggravé la pauvreté. La marginalisation de ces pays se reflète dans leur faible part du commerce (2 % à peine), de la production (guère plus élevée) et de l'investissement mondial (1 %).

Cette situation est aggravée par un niveau d'endettement extérieur insoutenable et par les promesses non tenues d'aide publique, à un moment où la plupart des pays ne peuvent pas poursuivre leurs efforts de réforme et de développement sans appui financier. Bien que les pays membres de l'Organisation de développement et de coopération écono-

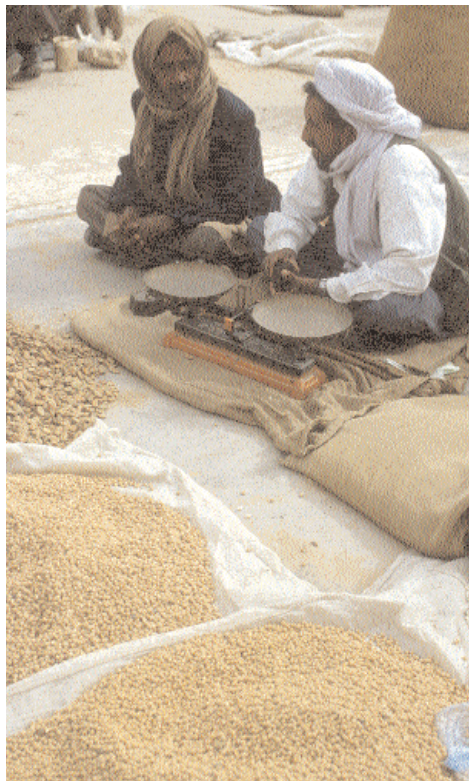
miques (OCDE) se soient engagés à consacrer 0,7 % de leur PIB à l'aide publique au développement, les versements n'en représentent en moyenne que 0,25 % actuellement. En valeur absolue, la différence entre le montant engagé et le montant effectivement versé se chiffre à 100 milliards de dollars par an.


Face à ce constat, il nous appartient d'examiner les différentes facettes de la mondialisation, d'évaluer ses bienfaits et ses risques, à la lumière des récents événements économiques et financiers qui ont secoué différentes parties du monde et diverses économies des plus riches et des plus pauvres. Cette approche devrait permettre d'améliorer les chances de succès d'une intégration sans heurt de l'Afrique à l'économie mondiale.

En dépit d'un environnement international parfois défavorable, ponctué de catastrophes naturelles qui ont affecté


un grand nombre de pays de la région, l'Afrique a enregistré dans l'ensemble des taux de croissance relativement satisfaisants au cours des dernières années. Tandis que seulement 18 pays de la région affichaient une croissance de 3 % ou plus en 1992, on en compte 30 aujourd'hui, qui œuvrent à une amélioration sensible du PNB par habitant tout en maîtrisant l'inflation. Mais cette performance a été réalisée au prix de réformes structurelles coûteuses qui ont le plus souvent fragilisé les couches sociales les plus vulnérables.

En outre, l'Afrique est encore loin d'atteindre son objectif d'un taux de croissance supérieur à 7 % par an, indispensable pour aligner son niveau de vie sur celui des autres pays en développement. Cet objectif n'est pas hors d'atteinte pour les pays d'Afrique, mais ils ne pourront y parvenir qu'en s'intégrant à l'économie mondiale et en accélérant les réformes avec deux objectifs fondamentaux :





«L'action de l'État doit se recentrer sur le développement social du pays, notamment la santé et l'éducation.»



- créer les conditions les plus propices à l'investissement privé en favorisant une plus grande ouverture des échanges intérieurs et extérieurs;

- rendre l'économie nationale plus efficiente en redéfinissant le rôle de l'État et en réformant la fonction publique pour améliorer le climat des affaires, et en instaurant un cadre juridique et réglementaire transparent, à même d'encourager l'investissement privé. L'action de l'État doit se recentrer sur le développement social du pays, notamment la santé et l'éducation, afin de combler l'important déficit qui caractérise la plupart des pays africains sur ces deux volets.

Le secteur financier, vecteur essentiel pour la conduite et la réussite de ces réformes, doit être inclus dans tout programme. L'assainissement, la restructuration et la modernisation du secteur bancaire ainsi que le développement des marchés de capitaux et des institutions financières sont importants. Mais pour assurer le succès des réformes, compte tenu des expériences passées, ce programme doit être adapté aux spécificités propres de l'environnement économique et social, aux priorités et au développement de chaque pays.

Le rôle des partenaires dans le développement

Si la réalisation des objectifs de réforme et de développement relève en premier lieu et exclusivement de la responsabilité des pays africains eux-mêmes, il est néanmoins du devoir de la communauté et des organisations internationales de soutenir leurs efforts. Si la volonté manifeste de notre continent de se mettre à niveau et d'adhérer à l'économie mondiale se conjugue avec une détermination plus forte des pays industrialisés d'honorer leurs engagements et d'ouvrir leurs marchés, avec l'appui des organisations tant régionales qu'internationales, nous pourrions arriver à renforcer la croissance et à réduire la pauvreté, et à établir ainsi le fondement de la stabilité politique, économique et sociale.

Les pays partenaires pourront appuyer les efforts des pays africains tout d'abord en donnant libre accès sur leurs marchés aux exportations de ces derniers, ce qui permettra plus particulièrement aux pays pauvres très endettés de mieux s'intégrer au système commercial mondial. L'abolition des barrages frontaliers devrait, selon certaines études, engendrer des flux de recettes représentant trois fois l'aide extérieure fournie aux pays en développement. Ceci nous amène au point crucial relatif à la disponibilité des ressources, jusque-là insuffisantes pour bon nombre de pays africains : l'allègement de leur dette extérieure, par annulation ou restructuration, permettrait à ces pays d'épargner des ressources qui seraient affectées à l'investissement productif, générateur de croissance et de justice sociale.

Par ailleurs, l'appui de ces mêmes partenaires pourrait se concrétiser par l'encouragement des flux de capitaux privés vers nos pays, notamment sous forme d'investissement direct, non générateur de dette et qui contribue à la création d'emplois et au transfert de technologie. En effet, les richesses naturelles et minières des pays africains nécessitent, pour con-

solider la mise à niveau de leurs économies au rang mondial, le développement d'un partenariat qui assurerait non seulement l'introduction de know-how au niveau local, mais aussi une valeur ajoutée qui mettrait les produits du continent au niveau de la demande et de la concurrence internationales. Enfin, ce soutien pourrait également se traduire par la concrétisation des engagements financiers pris pour réduire la pauvreté.

Nous ne devons pas négliger les efforts des instances internationales, garantes du système économique mondial, pour contenir les risques de la mondialisation tout en améliorant le niveau de vie pour tous et en développant les opportunités. L'objectif primordial de ces institutions est d'assurer une croissance saine et durable, sans choc majeur, et de réduire ainsi la pauvreté. Plus particulièrement, le FMI et la Banque mondiale doivent continuer à travailler conjointement à la mise en œuvre d'une stratégie participative de réduction de la pauvreté. Ils doivent aller au-delà de la promotion d'une discipline macroéconomique, de la libéralisation et de la limitation du rôle de l'État dans l'économie pour pousser les réformes dans les domaines liés au renforcement de l'environnement institutionnel, en particulier les règles de marché, de droit et de bonne gouvernance, en vue de parvenir à une convergence des textes et des institutions entre pays en développement et pays développés. Les institutions internationales doivent œuvrer ensemble à la réalisation de l'objectif unique qui est de faire de la mondialisation un processus d'intégration, et non pas d'exclusion. Les récentes crises financières en Asie du Sud-Est, en Amérique latine et en Russie sont autant de signes qu'il est urgent de renforcer la cohésion des programmes des différentes institutions.

Enfin, l'intégration régionale et l'intensification de la coopération économique constituent également un axe important pour l'insertion de l'Afrique dans l'économie internationale. En effet, à l'heure où prédomine la mondialisation et où les regroupements régionaux, politiques et économiques, représentent les principales forces influentes sur la scène mondiale, il appartient aux dirigeants africains d'approfondir ces mécanismes d'intégration, notamment en développant des liens verticaux et horizontaux à l'échelle du continent au-delà des sensibilités ethniques ou régionales. L'élargissement des zones de libre-échange et la promotion de projets de développement conjoints en sont deux exemples.

Nos organisations régionales doivent être traitées comme des instruments de facilitation de l'intégration des pays d'Afrique dans l'économie mondiale en améliorant l'accès des producteurs africains aux marchés régionaux. Elles ne doivent ni se limiter à la protestation, ni s'ériger en forteresses protectionnistes contre la mondialisation, mais développer des programmes et des stratégies pour consolider davantage la cohésion régionale. **F&D**

Mohamed Daouas est le Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie.